

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 29 septembre 2008

CP 08/09-06

MARCHÉ DE LOCATION ET DE MAINTENANCE DE MATÉRIEL BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE TARN-ET-GARONNE

DEVOLUTION DU MARCHÉ

Le marché a pour objet de confier au titulaire la location de matériel bureautique et informatique du Conseil Général de Tarn et Garonne.

Il s'agit d'un marché de fournitures à bons de commande conclu en appel d'offres ouvert européen en application des articles 33 et 57 à 59 et 77 du code des marchés publics, scindé en 8 lots répartis de la manière suivante :

Lot	Intitulé	Montant mini HT pour 4 ans	Montant maxi HT pour 4 ans
1	Ordinateurs de bureau	60 000	240 000
2	Stations de travail	20 000	80 000
3	Portables	80 000	320 000
4	Serveurs	120 000	480 000
5	Terminaux légers	200 000	800 000
6	Imprimantes laser bureautiques n/b A4	60 000	240 000
7	Imprimantes laser couleur A3	60 000	240 000
8	Autres micro-ordinateurs et accessoires	40 000	160 000

La publicité a été lancée au BOAMP et au JOUE le 3 juin 2008 ; la date limite de réception des plis a été fixée au 31 juillet 2008 à 16 heures 30.

Huit candidatures ont été admises lors de l'ouverture des plis en commission d'appel d'offres du 8 Septembre 2008, les plis ont été ouverts et après avoir vérifié la recevabilité des candidatures la commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture et à l'examen des offres.

Les offres ont été jugées sur la base des critères pondérés fixés à l'article 10 du règlement de la consultation, à savoir :

Valeur technique (étendue de la gamme, types de produit, modalités d'intervention)	50%
Prix (loyers mensuels et rabais sur catalogue)	30%
Délais de livraison	20%

L'application de ces critères avec leur pondération a permis de mettre en évidence l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots et sur le fondement de cette analyse, la commission d'appel d'offres, en séance du 22 septembre 2008 a décidé d'attribuer les marchés suivants :

Lot	Intitulé	Attributaire
1	Ordinateurs de bureau	COMPUTACENTER
2	Stations de travail	DELL
3	Portables	COMPUTACENTER
4	Serveurs	BUREAUMATIQUE
5	Terminaux légers	INFORSUD
6	Imprimantes laser bureautiques n/b A4	INFORSUD
7	Imprimantes laser couleur A3	INFORSUD
8	Autres micro-ordinateurs et accessoires	INFORSUD

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer, au nom du Conseil Général :

- les marchés de fournitures à intervenir avec les sociétés COMPUTACENTER, DELL, BUREAUMATIQUE, INFORSUD ;
- toutes les pièces afférentes et les bordereaux supplémentaires de prix.

—

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 septembre 2008

CP 08/09-06

**MARCHÉ DE LOCATION ET DE MAINTENANCE
DE MATÉRIEL BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE
POUR LES SERVICES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE
TARN-ET-GARONNE**

DEVOLUTION DU MARCHÉ

—

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant
délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 22 septembre
2008,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer les marchés suivants de location et de maintenance de matériel bureautique et informatique pour les services du Conseil Général à intervenir avec les sociétés COMPUTACENTER, DELL, BUREAUMATIQUE, INFORSUD :

Lot	Intitulé	Attributaire
1	Ordinateurs de bureau	COMPUTACENTER (31)
2	Stations de travail	DELL (31)
3	Portables	COMPUTACENTER (31)

Lot	Intitulé	Attributaire
4	Serveurs	BUREAUMATIQUE (31)
5	Terminaux légers	INFORSUD (12)
6	Imprimantes laser bureautiques n/b A4	INFORSUD (12)
7	Imprimantes laser couleur A3	INFORSUD (12)
8	Autres micro-ordinateurs et accessoires	INFORSUD (12)

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom du Département, toutes les pièces afférentes et les bordereaux supplémentaires de prix.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,